



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CAISSE DES ECOLES DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Délibérations
du Comité de la Caisse des écoles
Séance du 17 décembre 2020

Nombre de Membres en exercice :
25

Nombre de membres présents : 17
Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de membres absents : 8

OBJET :

DE-CDE-20-12-1-12) APPROBATION DE L'AVENANT DE MAJORATION
2021 AU CONTRAT D'ASSURANCES EN RESPONSABILITE CIVILE

L'an deux mille vingt, le jeudi dix-sept décembre à dix-neuf heures
trente,

Le Comité de la Caisse des écoles de Vincennes, dûment convoqué par
Madame la Présidente le jeudi 10 décembre 2020, s'est réuni au lieu ordinaire
de ses séances, sous la présidence de M. PITAVY, Vice-Président.

Présents : M. PITAVY, M. BEUZELIN, Mme SÉGURET, M. TOURNE, Mme ODDON,
Mme SERVIAN, M. MOULY, Mme RUFFENACH, M. CHARDON, M. RIBET,
Mme VERMANT, Mme BOILOT, Mme FOURNIER, M. GOURBESVILLE,
Mme THIRIET, M. MESNARD, Mme BIDAULT.

Excusés : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme GREINER, M. CAMELOT, M. BEAUFRÈRE,
M. LOUVIGNÉ, Mme MARIONNEAU LAGRANGE, M. MARCILLY, Mme DERAY .

Le Comité,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code des marchés publics et notamment ses articles 26-III, 28 et 30-I ;

Vu les statuts de la Caisse des écoles ;

Vu le contrat d'assurance en responsabilité civile avec PNAS/AREAS approuvé par le comité de la Caisse des écoles du 15 décembre 2016 ;

Considérant la proposition du groupement PNAS/AREAS de procéder à une majoration de 5 % de la prime annuelle à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

Considérant la nécessité de garantir les risques scolaires et extrascolaires ;

DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve l'avenant au marché d'assurances « responsabilité civile collectivités », avec PNAS AREAS, ainsi que tous les actes et documents y afférents ;

ARTICLE II : Autorise Madame la présidente de la Caisse des écoles à signer l'avenant ;

ARTICLE III : La dépense sera prélevée sur les crédits du budget de la Caisse des écoles, inscrits aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Charlotte LIBERT-ALBANEL
Présidente

Signé